



## Coordinations des Syndicats CGT



FEDERATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT

*Il est URGENT de reprendre les négociations sur la pénibilité au travail restées au point mort depuis 2003. Actuellement, la pénibilité atteint un niveau tel que le gouvernement et le patronat doivent admettre que le mal être, la souffrance aussi bien physique que psychologique au travail sont devenus le quotidien de milliers de salariés.*

*C'est cette INCONTOURNABLE prise en compte qui pourra permettre de définir, entre autres, la durée de la carrière des personnels affectés et soumis à des effets de pénibilité impactant leurs conditions de travail et leur espérance de vie.*

**A ce jour, la chambre patronale, les directions des groupes ARKEMA et RHODIA ignorent superbement ces revendications. Ca suffit...**

Les coordinations CGT des Groupes ARKEMA et RHODIA se sont rencontrées pour échanger sur les moyens de porter cette revendication commune aux salariés des 2 groupes.

L'analyse de nos coordinations respectives conduit à proposer à l'ensemble des salariés des 2 groupes une stratégie d'actions et de luttes pour peser sur nos directions et les contraindre à enfin négoier la pénibilité au travail.

## **PENIBILITE : Le mépris, ça suffit !**

Chez RHODIA et ARKEMA, des négociations sont en cours sur l'emploi des seniors, le stress au travail. A ces occasions, les directions ont repoussé les demandes des délégations CGT d'inclure la pénibilité dans ces discussions.

Les SEULES négociations qui à ce jour sont réalisées portent sur des sujets qui intéressent les actionnaires (PSE ou suppressions de postes) ou imposés par le gouvernement (senior ou stress au travail).

**TOUTES LES DEMANDES D'OUVERTURE DE NEGOCIATIONS SUR DES SUJETS PORTES PAR LES SALARIES SONT RESTEES LETTRE MORTE.**

**Il faut que cela change.**

Les coordinations CGT RHODIA et ARKEMA vous proposent de nous mettre en mouvement. Il s'agit de mettre en place une stratégie de lutte pour obtenir la prise en compte de la pénibilité dans l'aménagement des carrières des salariés.

## Les revendications de la CGT sont connues depuis longtemps des directions des 2 groupes.

D'une part, il s'agit d'obtenir un départ anticipé pour tous les salariés soumis à des conditions de travail affectant l'espérance de vie et provoquant des maladies professionnelles. Le législateur a déjà prévu ce type de disposition pour l'exposition à l'amiante par exemple.

*L'exposition aux produits CMR et au travail posté est pour le moment toujours ignorée. Au contraire la mise en place d'organisation du travail pathogène continue et aggrave les*

*risques auxquels sont soumis les salariés. Des centres de recherches aux salles de contrôle d'ARKEMA et de RHODIA, on ne compte plus le nombre de nos collègues malades.*

Et d'autre part, il s'agit de travailler sur l'organisation du travail, d'obtenir des garanties collectives sur les salaires, les carrières, le temps de travail, le niveau et la nature des charges de travail, le maintien dans l'emploi en s'opposant à la réduction des effectifs, etc.

*Parce que nous sommes tous confrontés à un système de management visant à toujours augmenter la rentabilité financière et qui est basé principalement sur la casse des collectifs de travail, une organisation du travail visant à individualiser, responsabiliser, culpabiliser, un*

*manque voulu de communication, des rapports hiérarchiques fondés sur la menace, la non-reconnaissance du travail, de la valeur professionnelle, voire leur remise en cause, une pression psychologique constante sur de nombreux salariés.*

Faire le lien entre ces dégradations du monde du travail, ces situations d'atteintes à la santé des salariés, c'est aussi permettre de poser les problèmes de la prévention, d'engager des démarches collectives sur des situations volontairement classées marginales ou individuelles, de faire reconnaître la responsabilité des employeurs dans ces domaines, de permettre des départs anticipés pour des salariés exposés.

### **Le mépris de nos directions a assez duré.**

LA CGT des 2 groupes vous propose de vous exprimer le 14 décembre prochain.

Le 14 décembre, tous ensemble les RHODIA et les ARKEMA peuvent faire entendre leur ras le bol de ce mépris.

Les 2 coordinations vous soumettent une stratégie revendicative. Jusqu'à l'ouverture de négociations, la CGT vous propose un jour d'actions par mois.

Le 14 décembre, sur tous les sites des 2 groupes, imposons nos sujets de négociations en arrêtant le travail. L'ensemble des personnels postés et journaliers est appelé à s'exprimer.

A la fin décembre, les coordinations se réuniront pour vous proposer une date d'action pour le mois de janvier. La durée de ce conflit unitaire d'un nouveau type dépendra des directions.

## **Le 14 décembre, tous en grève**

- ❖ Pour l'ouverture de négociations sur la pénibilité,
- ❖ Des départs anticipés pour l'ensemble des salariés soumis à des conditions de travail dégradées.